



Commune de Modane

73500 MODANE
Tél. : 04 79 05 04 01

Marchés Publics de Fournitures Courantes et Services

-

**ACQUISITION D'UN VEHICULE DE DENEIGEMENT
4 X 4 - PORTE-OUTILS -ÉTROIT,
NEUF ou D'OCCASION RECENTE**

**REGLEMENT DE CONSULTATION
(RC)**

REMISE DES OFFRES

Date limite de réception : **Jeudi 12 novembre 2026**

Heure limite de réception : **12h00**

DEPOT DEMATERIALISE

REGLEMENT DE CONSULTATION

ARTICLE 1 – POUVOIR ADJUDICATEUR	3
ARTICLE 2 – OBJET ET ÉTENDUE DU MARCHÉ.....	3
ARTICLE 3 – DÉLAI DE LIVRAISON ET LIEU D'EXÉCUTION	3
ARTICLE 4 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION ET CONTENU DU DOSSIER DE L'OFFRE	4
ARTICLE 5 – JUGEMENT ET CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES OFFRES	4
ARTICLE 6 – DÉMONSTRATION DU MATÉRIEL ET NÉGOCIATION	5
ARTICLE 7 – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DÉPÔT DES OFFRES	5

ARTICLE 1 – POUVOIR ADJUDICATEUR

COMMUNE DE MODANE

Hôtel de Ville

73500 MODANE

Téléphone : 04 79 05 04 01

ARTICLE 2 – OBJET ET ÉTENDUE DU MARCHÉ

2.1 Objet du marché

La présente consultation a pour objet l'acquisition d'un véhicule porte-outils 4x4 étroit, neuf ou d'occasion récente de moins de trois ans, destiné aux services techniques de la Commune de Modane pour les opérations de viabilité hivernale et d'entretien.

2.2 Découpage en lots et prestations optionnelles (PSE)

- Marché composé d'un lot unique.
- **Offre de base** : Véhicule porteur 4x4 à châssis articulé (neuf ou moins de 3 ans) avec lame de déneigement Étrave Papillon.
- **Options (Prestations Supplémentaires Éventuelles - PSE)** : Le candidat doit obligatoirement chiffrer dans son offre les 8 options suivantes définies au CCTP :
 1. Option 1 – Godet à Sel / Saleuse
 2. Option 2 – Godet 4 en 1 (largeur 150 cm)
 3. Option 3 – Godet à matière légère (largeur 150 cm)
 4. Option 4 – Godet à terre (largeur 150 cm)
 5. Option 5 – Saleuse en godet auto-chargeante arrière
 6. Option 6 – Suspension « Tilt » électrohydraulique de l'accessoire
 7. Option 7 – Fourche de levage

2.3 Variantes

Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées.

ARTICLE 3 – DÉLAI DE LIVRAISON ET LIEU D'EXÉCUTION

Le candidat doit préciser dans son offre (dans l'Acte d'Engagement et le Mémoire Technique) son délai ferme de livraison exprimé en jours ou semaines calendaires à compter de la notification du marché.

- **Lieu de livraison** : Services techniques municipaux, 90 rue Polset, 73500 Modane.

En cas de dépassement du délai annoncé, le titulaire sera tenu de mettre à disposition, à ses frais exclusifs, un véhicule de remplacement aux caractéristiques équivalentes validé par la

commune, sous peine de pénalités (cf. CCAP).

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION ET CONTENU DU DOSSIER DE L'OFFRE

Chaque candidat doit transmettre un dossier complet comprenant les pièces administratives et techniques suivantes :

1. Dossier de candidature

- **Lettre de candidature (DC1)** ou déclaration d'intention de soumissionner.
- **Déclaration du candidat (DC2)** comportant les chiffres d'affaires et la liste des principales références de livraisons d'engins similaires au cours des 3 dernières années.

2. Dossier d'offre

- **L'Acte d'Engagement (AE)** dûment complété et signé, précisant le délai de livraison contractuel engagé.
- **BPU** détaillant le prix du porteur de base avec son étrave et le prix unitaire de chacune des 7 options.
- **Le Mémoire Technique justificatif**, comprenant obligatoirement :
 - Fiches techniques détaillées de l'engin, du moteur, de la carrosserie et de l'ensemble des équipements/options proposés (conforme au CCTP).
 - Les engagements explicites et détaillés sur la **garantie minimale de 3 ans** (modalités d'assistance, réseau d'intervention sous 24h, mise à disposition d'un véhicule de remplacement sous 48h).
 - La projection chiffrée des coûts de fonctionnement et de maintenance sur 10 ans (sur la base de 5 000 km/an et 200 h/an, incluant pièces, main-d'œuvre, déplacements et entretiens constructeurs).
 - Le déroulé et le programme de la formation initiale (2h min.) dispensée aux chauffeurs et mécaniciens à la livraison.

ARTICLE 5 – JUGEMENT ET CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES OFFRES

Le jugement des offres sera effectué sur la base des critères pondérés suivants :

Valeur Technique et Qualité de la Prestation (30 %)

Appréciée au vu du Mémoire Technique selon la grille suivante :

- Conformité aux caractéristiques techniques du CCTP (dimensions, puissance, hydraulique, visibilité, sécurité) : **15 points**
- Modalités d'organisation de la garantie de 3 ans, réactivité du SAV, organisation pour le respect du délai d'intervention sous 24h et du véhicule de prêt sous 48h : **13 points**
- Qualité du programme de formation proposé pour les agents : **2 points**

Critère Financier et Coût Global d'Utilisation (60 %)

- Prix d'acquisition total (Offre de base + options retenues par l'acheteur) : **40 points**
- Estimation du coût global de maintenance et consommables sur 10 ans (5000 km/an - 200 h/an) : **20 points**

Délai de Livraison (10 %)

Apprécié d'après l'engagement ferme pris par le candidat dans l'Acte d'Engagement (en jours/semaines calendaires).

ARTICLE 6 – SÉLECTION, DÉMONSTRATION DU MATÉRIEL ET NÉGOCIATION

6.1 Sélection des candidats

L'acheteur public se réserve le droit de sélectionner jusqu'à 3 candidats pour la phase négociation.

6.2 Démonstration et essai par les agents

Conformément au CCTP, une séance de démonstration et d'essai sur site serait souhaitable. Cette dernière aura lieu aux services Techniques Municipaux de Modane.

Cette démonstration aura lieu à l'issue d'une première analyse des offres et concernera les candidats présélectionnés admis à la phase de négociation.

Cette démonstration est à prévoir au plus tard Semaine 49.

6.3 Négociation

Après la phase de démonstration, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats sélectionnés.

L'acheteur se réserve toutefois le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

ARTICLE 7 – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET DÉPÔT DES OFFRES

Les offres doivent être obligatoirement déposées par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation avant la date et l'heure limites fixées dans le RC et l'avis de publicité.

7.1 Date et heure limites de réception des offres

Les plis doivent impérativement parvenir avant :

Date limite de remise des offres : **Jeudi 12 novembre 2026**

Heure limite : **12h00**

Tout pli transmis ou reçu après cette date et heure limites sera automatiquement rejeté sans être ouvert.

7.2 Demande de renseignements

Les candidats peuvent poser leurs questions par écrit via la plateforme de dématérialisation au plus tard le **jeudi 05 novembre 2026**.

L'acheteur public s'engage à transmettre une réponse aux questions posées au plus tard le **lundi 09 novembre 2026**.

7.2 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.